

activités se poursuit sur les mêmes bases que les saisons précédentes et sont coordonnées par des référentes ou référents désignés par le comité directeur.

On peut examiner sur la diapo indiquant la répartition des participants par activités, qu'après avoir connu les deux dernières saisons une baisse du nombre de participants pour certaines d'entre elles, en particulier la gym, la danse ou la zumba mais surtout le tai-chi et le yoga, aujourd'hui les effectifs se stabilisent et atteignent les minima prévus pour leur maintien.

Compte tenu des difficultés de la période liées à la pandémie, le comité directeur a eu le souci de maintenir l'ensemble des activités proposées. Cependant, l'équilibre des comptes de chacune des activités est suivi attentivement, car pour certaines l'équilibre demeure fragile.

Comme chaque saison, il convient de rappeler que pour assurer un bon encadrement des activités, alléger les contraintes des animateurs et pourvoir aux départs éventuels, il est indispensable de trouver de nouveaux bénévoles et d'assurer une rotation des formations. Il est indispensable que des volontaires se fassent connaître auprès des référents.

Le club demeure bien intégré au sein de la commune, il est partie prenante pour des activités proposées par cette dernière, une participation aux réunions concernant le fonctionnement des associations, et une représentation aux manifestations officielles est assurée systématiquement.

Le club est également très investi pour les Virades de l'Espoir, qui concerne l'ensemble de l'agglomération, et se sont déroulées cette année à Vauréal où elles ont connu, encore une fois, un beau succès.

Le programme de sorties et de voyages a pu être repris. Le rapport d'activité, établi par Manuelle THOUMY, mentionne le détail de ces activités.

Le site internet, très agréable à consulter, dont le suivi est assuré avec beaucoup de soin par Jean-Pierre THOUMY est largement consulté. Le journal CouliSSeS.Com est un lien important. Le comité de rédaction, composé de Manuelle Thoumy, Marie-Pierre Blondel, Jean-Pierre Hulin et Myriam Malguid, fait preuve de beaucoup d'imagination, mais sollicite fortement, une nouvelle fois, celle des adhérents pour recevoir des propositions d'articles et enrichir sa publication.

Les finances du club sont saines et les documents établis par Max CALTEAU, secondé par Jean BONORA, ont été transmis avant la réunion et la présentation à cette assemblée permettra de les adopter.

La Présidente remercie chaleureusement l'ensemble des membres du comité directeur pour leur très forte implication au service du bon fonctionnement du club, et salue le travail accompli par tous les animateurs bénévoles sur qui reposent le dynamisme et l'excellente organisation des activités.

La Présidente conclut en souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année à tous.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport d'activités** (présenté par la secrétaire, Manuelle Thoumy) :

La fin de la saison 2021-2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Ainsi, certains projets annulés plusieurs fois ont pu enfin se dérouler.

Le journal CouliSSeS.Com a eu 18 parutions depuis octobre 2017. Le dernier est paru fin décembre 2021. Le prochain paraîtra sans doute en décembre 2022. Il est rappelé aux adhérents qu'ils peuvent fournir un article sur un sujet de leur convenance, qu'ils ont envie de partager avec tous. Le comité de rédaction examinera le texte avant de le faire paraître.

Un mini-séjour de 2 jours du 6 au 7 avril 2022 a été organisé aux environs de Lens. 9 personnes (sur les 14 inscrits, 5 personnes ayant attrapé le Covid) ont pu visiter le Louvre de Lens, le musée de la mine de Lewarde et la carrière Wellington.

Sorties du jeudi : une sortie guidée a eu lieu dans le Vexin le jeudi 19 mai (23 participants) et plusieurs sorties à Paris (environ 20 participants à chacune) ont été organisées selon différents thèmes, commentées par deux passionnés d'histoire, Françoise et Jean-Marie, qui en sont particulièrement remerciés.

Le séjour à Doucier, dans le Jura, a eu lieu du 9 au 13 mai 2022. Les 28 inscrits ont pu participer aux diverses activités proposées, telles que notamment le tir à l'arc, la randonnée, la relaxation, une après-midi aux thermes, ainsi que la visite de la Saline royale d'Arc et Senans (site classé au Patrimoine mondial par l'Unesco)

Une demi-journée porte ouverte a été organisée le 15 mai 2022 au gymnase Ste Apolline, mobilisant une quinzaine de bénévoles. Plusieurs démonstrations (gym, danse, zumba) et des ateliers participatifs (activ'mémoire, tennis de table et tir à l'arc) se sont succédés. Etaient présents aussi des stands de renseignements sur toutes les activités du club.

La traditionnelle journée multi-activités du club, qui a été interrompue pendant deux ans, s'est déroulée dans une ambiance cordiale et sportive le jeudi 7 juin 2022 à Vétheuil, avec 34 participants. Au programme le matin, cyclo ou rando, puis pique-nique et l'après-midi canotage sur un bras de la Seine ou jeux.

Comme l'année précédente, des réinscriptions anticipées pour l'année 2022-2023 ont été organisées avec une permanence tenue par le secrétariat le vendredi 17 juin (matin) afin de recevoir les dossiers de réinscription : 78 dossiers ont été reçus

Le forum associations a eu lieu le 3 septembre: une dizaine de membres du CSSSC ont tenu le stand, placé à l'extérieur comme les deux années précédentes. Beaucoup de demandes de renseignements et de souhaits de séances d'essai ont été reçus. Un grand nombre se sont concrétisés par des inscriptions.

Les activités ont pu reprendre pour la plupart dès la semaine suivant le forum, avec cette année deux nouvelles activités : Atelier Photo et Activ'mémoire.

Un séjour en Bretagne Sud était proposé du 12 au 16 septembre 2022 : 24 participants ont découvert (ou redécouvert) cette région aux paysages variés et pittoresques (Ile aux Moines, ria d'Etel, Josselin, forêt de Brocéliande entre autres). A noter qu'il n'a pas plu pendant ces cinq jours.

La journée des Virades de l'Espoir (24/09), qui s'est déroulée cette année à Vauréal, a été une réussite. Plus d'une vingtaine d'adhérents du Club y ont contribué, soit en qualité de bénévoles pour tenir différents stands, soit en participant aux différentes marches ou courses. Le stand tir à l'arc a eu encore du succès cette année.

Le Club a participé à la marche bleue organisée par la ville d'Osny le 3 octobre 2022 : 3 animateurs de rando ont aidé à l'encadrement des nombreux marcheurs présents (environ 150 pour l'ensemble des trois parcours proposés). Ils en sont remerciés.

La secrétaire expose ensuite l'organisation des animations proposées par le club en présentant aux adhérents les animatrices et animateurs présents ainsi que les référentes et les référents.

Enfin, elle passe la parole à Jean-Pierre Thoumy, administrateur du site web du club (<http://sportseniorcourdimanche.com/>), qui en explique le fonctionnement (informations en accès libre et en accès restreint) et en montre les principales rubriques dans les différents menus.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

- **Point formation** (présenté par la référente formation, Sylvie Besnard) :

Elle rappelle le cursus pour devenir animateur ou animatrice :

- Le PSC1 (Prévention et secours de niveau 1)
- La FCB (formation commune de base)
- Le stage M1 (les techniques d'animation)
- Le stage M2 (module spécifique à l'activité choisie)

Il existe aussi la formation d'accompagnant sportif qui permet une formation plus courte (un seul stage à la place du M1 et M2).

Les règles suivantes, mises en place par la FFRS, facilitent le parcours de formation:

- Possibilité de s'inscrire en même temps à la FCB et aux modules M1 et M2 (aucun délai entre la FCB et le M1 / 21 jours minimum entre le M1 et le M2). Le PSC1, lui, peut s'acquérir à tout moment de la formation.
- Possibilité de faire deux M2 la même année et également de s'inscrire à un module complémentaire (MC1, 2 ou 3) six mois après avoir fait un module M2.

A noter que toutes les formations sont gratuites pour les adhérents qui s'y inscrivent.

- **Rapport financier** (présenté par le trésorier, Max Calteau) :

Le bilan 2021/2022 ainsi que le budget prévisionnel 2022/2023 ont été envoyés à tous les membres du club avant l'assemblée générale.

Bilan 2021-2022 :

Le trésorier présente les différents comptes, les principaux postes de dépenses et de recettes et la situation financière au 31 août 2022. La vérificatrice aux comptes,

Kit Chun Kaing, déclare avoir vérifié les comptes et atteste qu'ils sont sincères et exacts.

Un vote à main levée est demandé à l'assemblée (article 22 de nos statuts) et le bilan 2021/2022 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2022-2023 :

Le trésorier présente le montant des droits d'inscription au club, qui a augmenté de 2€ pour un individuel et de 4€ pour un couple, et le montant des cotisations pour les différentes activités qui ont été augmentées de 10€ pour le tai-chi, le yoga, la gym et la zumba, les autres restant à l'identique. Pour les deux nouvelles activités, la cotisation a été fixée à 10€ (Activ'mémoire) et 25€ (atelier photo).

Un vote est de nouveau demandé (article 20 de nos statuts) et le montant des cotisations est accepté à l'unanimité, moins une voix contre.

Le budget prévisionnel est présenté aux adhérents et, après un vote à main levée, est approuvé à l'unanimité (art 22).

Des vérificateurs aux comptes sont demandés pour l'année 2022-2023 (art 9 des statuts) : les candidatures de Kit Chun KAING, Martine SAINLOT et Patricia THORAL (suppléante) sont validées.

• **Projets 2022-2023**

Myriam Malguid informe l'assemblée du projet intergénérationnel autour du tir à l'arc, pour lequel la Mairie de Courdimanche a sollicité le club. Les 4 animateurs de cette activité ayant répondu favorablement, une convention a été signée entre la Mairie de Courdimanche et le Club afin de faire découvrir le tir à l'arc aux enfants du centre de loisirs de Courdimanche (entre 9 et 11 ans). Un planning a été établi pour plusieurs mercredis de l'année scolaire 2022-2023. La 1^{ère} séance, le 26 octobre, s'est très bien déroulée.

• **Projets de sorties d'une journée pour 2023** (présentés par Philippe Cecat)

- Sorties thématiques à Paris: 1 par trimestre le jeudi
- Journée multi-activités en mai (lieu à voir)
- Journée à Elbeuf (rando, déjeuner au resto, musée de la Batellerie)
- Journée à Marines (rando, déjeuner au resto, musée de la Vigne)
- Visite du village de Ry (« village de Mme Bovary »)
- Rando avec visite d'un château dans le Vexin
- Visite du village de Gerberoy après une rando avec pique-nique

• **Projets de séjours et voyages pour 2023** (présentés par Myriam Malguid)

- Mini -séjour de 2 jours dans l'Aisne du 19 au 20 Avril 2023 avec une nuit à l'hôtel à St Quentin. Y seront notamment visités : le familistère de Guise, la ville de St Quentin, le village des métiers d'antan et le musée Motobécane ainsi que les souterrains de la ville de Laon.

- Séjour multi-activités à Doucier dans le Jura du 29 mai au 2 juin 2023. Au programme : tir à l'arc, randos de moyenne montagne (les cascades du Hérisson, le Pic de l'Aigle, la cascade des Tuffes,..), le voyage guidé dans le train des Hirondelles de Champagnole à St Claude, avec visite du musée de la pipe et du diamant, et détente aux Thermes de Salins les Bains.
- Séjour en Alsace Sud du lundi 11 au vendredi 15 septembre 2023 avec 4 nuits à l'hôtel « Au relais d'Alsace » à Rouffach (68). Au programme : le musée du cristal de Baccarat, le musée national de l'automobile de Mulhouse, l'écomusée d'Ungersheim, la visite des villes et villages de Colmar, de Kaysersberg et de Riquewihr, la visite du château du Haut Koenigsbourg ainsi qu'une balade autour du lac de Gérardmer.

Une communication sera faite en fin d'année auprès de tous les adhérents.

- **Questions diverses**

- Contrat d'engagement républicain
Elisabeth Chabot expose en quelques mots les termes de ce contrat que le club a signé à la demande de la FFRS et qui doit être annexé aux statuts du Club. Ce contrat signé doit également figurer en pièce jointe de toute demande de subvention.
- Jean-Pierre Thoumy soumet une question : serait-il possible que les membres du comité directeur qui ne sont pas animateurs soient exonérés d'une cotisation pour une activité animée par des bénévoles à laquelle ils sont inscrits ?
La question est notée par le comité directeur qui l'examinera lors d'une prochaine réunion.

La Présidente clôt l'assemblée générale et convie l'assistance à s'approcher du buffet afin de partager ensemble le verre de l'amitié.

La Secrétaire



La Présidente

